



CONCOURS OBEISSANCE

Club canin de l'IROISE
lieu dit Kérouldry 29820 GUILERS

Président: Eugène DAUPHIN :06 50 01 05 77

Guilers le 23 Juillet 2024

Madame, Monsieur,

Le Club Canin de l'Iroise a le plaisir de vous inviter à participer à son concours d'obéissance qui se déroulera Sur son terrain, lieu dit Kérouldry GUILERS, **les 5 et 6 Octobre 2024**

Ce concours sera jugé par **Monsieur Richard HEDE**

CSAU, BREVET, CLASSE 1, CLASSE 2, CLASSE 3.

Les engagements accompagnés des documents nécessaires et du règlement sont à transmettre pour le **21 septembre** au plus tard à

Madame Monique APPERE
19 rue de Kérourien 29200 BREST
([mail](mailto:clubcaniroise29@gmail.com) : clubcaniroise29@gmail.com)

- Une feuille d'engagement par chien
- Pour le CSAU : pedigree ou certificat de naissance pour les chiens LOF et copie de l'ICAD pour les non LOF
- Attestation du CSAU pour les brevets

- **Règlement** : 17€ par épreuve et 27€ pour le CSAU + Brevet.

N'oubliez pas le carnet de vaccinations à jour le jour du concours (vaccin antirabique)

Il sera possible de prendre un repas sur place le midi (soit 12 euros par repas) à réserver en même temps que l'inscription.

Dans l'attente de vous accueillir, recevez, Madame, Monsieur, nos salutations cynophiles.

Le Président,
Eugène Dauphin